

Lettre de D'Alembert à Bourgelat, 7 avril 1755

Expéditeur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitSi la conduite qu'on a tenue à mon égard, monsieur, dans l'affaire du P. Tolomas ne m'avait accoutumé...

RésuméEtonné de ce que Bourgelat lui dit dans sa l. [inconnue] : rumeurs selon lesquelles D'Al. serait brouillé avec lui car il l'aurait entraîné dans de fausses démarches. L'assure de son attachement, ne regrette rien, n'a pas agité à la légère contre Tolomas. N'a reçu d'attestation que de Béraud. Soufflot le défend. La l. de Montucla à Mathon. Les lettres patentes de la Société. Lui demande de rendre publique sa l., la dernière de la querelle. Compliments à Villers, Goiffon.

Justification de la datationimpr. Paris BnF, NAFr. 3348, f. 262-263 qui date

Numéro inventaire55.09

Identifiant417

NumPappas144

Présentation

Sous-titre144

Date1755-04-07

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Word

Publication de la lettre Revue du Lyonnais, vol. 4, 1836, p. 211-214

Lieu d'expédition Paris

Destinataire Bourgelat

Lieu de destination Lyon

Contexte géographique Lyon

Information générales

Langue Français

Source brouillon autogr., très raturé, 3 p.

Localisation du document Paris Institut, Ms. 2466, f. 13-14

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques impr. Paris BnF, NAFr. 3348, f. 262-263 qui date

Auteur(s) de l'analyse impr. Paris BnF, NAFr. 3348, f. 262-263 qui date

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

1755

262

Lettre de M. D'Arlembert à M. Bourgetat du
7^e avril 1755.

Si la Providence qui se trouve à votre regard, Monsieur, dans l'affaire
de Calonne, se voit avec tant de bonté, et de plus de bonté de lui, j'aurais
quoique le plus légitimement de remercier vous en faveur de Monsieur de son grand
pour votre dévouement et pour avoir une grande classe de Calonne, même
sur ce point et dans la manière de vous en parler pour vous répondre, comme
vous fait qu'on peut reconnaître les fautes de marche dans laquelle vous m'avez
engagé, j'aurais bien voulu vous en dire plus, j'aurais plus, Monsieur,
de plaisir à vous en dire si que j'aurais pu en dire plus, et de plus de plaisir
si j'aurais pu en dire plus, qui la responsabilité dans la (voilà) qui j'aurais plus
plus attaché que jamais par les liens les plus forts et les plus invariables de
l'estime, de la considération, de l'amitié et de la reconnaissance, j'aurais même
j'aurais tout le plaisir de vous que vous avez tenu dans cette occasion
pour la justice, pour mes intérêts et pour l'équité, j'aurais même de vous le
genre de Lettres, car cette affaire des regards aussi bien que moi, j'aurais
vous et j'aurais d'autant plus de grâce de ce fait, que ce n'est point par votre
faute, comme on le dit, en fait, mais par celui de mon ami de Calonne



et par mes propres réflexions, que je me suis déterminé à me plaindre de
injustices du Sr. Lottin au sujet de l'ouvrage dont ce serviteur est membre. Je suis,
Messieurs, fort éloigné de me représenter d'avoir pris ce parti, j'aurais bien
pu me contenter de dire que je suis à la loi et de laisser à ceux qui peuvent en
convenir, pour me mieux déterminer à l'égard de la société de Lion, qu'on veut de de-
venir et après m'être bien assuré que le discours du Sr. Lottin contenait non pas
des injures littéraires, mais des faits qui se réfèrent à des personnes qui ont
été de garde de la bibliothèque, mais des personnes qui ont été et devenus prin-
cipaux dans ma lettre à demander aux trois Seigneurs que vous devez
être, ou une attestation qui justifie le serviteur, ou une réprobation que je
sais être absolument au-dessus de la tête de ce serviteur et de ceux qui sont par
venue de dispute. La société de Lion dans la République de France et de la France
malheureusement mes objections et dans y répondre. Elle ne me paraît que de
Sr. Lottin mais inutile, elle est contenue de dire que ce serviteur Lion et
toutes les attestations que je demande et réduisent à celle du Sr. Lottin
confessé de la République. Les membres de cette société qui ont à faire à la
désobéissance et qui ne sont nullement, avec lesquels il n'y a aucun
commun de Lion, déclarent cependant qu'ils ne peuvent, ni s'opposer, ni me
donner la satisfaction que je desire. Le Sr. Lottin dans sa lettre fait mention de

24
 Monsieur le Comte de Saxe, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
 une copie de la lettre que vous m'avez écrite le 15 de ce mois, & de
 la réponse que j'en ai faite le 17. Je suis persuadé que vous
 serez satisfait de la manière dont j'ai traité votre affaire, & que
 vous ne m'en voudrez pas. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime
 possible, votre très humble & très obéissant serviteur,
 Le Comte de Saxe.

(a) Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas
 tout ce que vous m'avez demandé, & si je ne vous envoie
 que ce qui me reste. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime
 possible, votre très humble & très obéissant serviteur,
 Le Comte de Saxe.

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas
 tout ce que vous m'avez demandé, & si je ne vous envoie
 que ce qui me reste. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime
 possible, votre très humble & très obéissant serviteur,
 Le Comte de Saxe.

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas
 tout ce que vous m'avez demandé, & si je ne vous envoie
 que ce qui me reste. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime
 possible, votre très humble & très obéissant serviteur,
 Le Comte de Saxe.